

Liste de frais compte/dépôt de libre passage

Les frais suivants sont prélevés conformément à l'art. 15 du règlement de la Fondation de libre passage Swiss Life:

1. Gestion du compte	9 CHF par trimestre
2. Taxe forfaitaire dépôt de libre passage	0,2% des parts du dépôt de libre passage, par trimestre
	Pour une valeur de dépôt à partir de
	<ul style="list-style-type: none">• 500 000 CHF:0,15%• 1 000 000 CHF:0,10%
3. Frais d'investissement: groupes de placement Swiss Life LPP-Mix 15 / LPP-Mix Index 15 groupes de placement Swiss Life LPP-Mix 25 / LPP-Mix Index 25 groupes de placement Swiss Life LPP-Mix 35 / LPP-Mix Index 35 groupes de placement Swiss Life LPP-Mix 45 / LPP-Mix Index 45 groupes de placement Swiss Life LPP-Mix 75 / LPP-Mix Index 75	1,2% sur le montant investi 1,8% sur le montant investi 1,8% sur le montant investi 1,8% sur le montant investi 1,8% sur le montant investi
4. Frais de désinvestissement	aucuns
5. Extrait de compte/dépôt annuel	gratuit
6. Extrait de compte/dépôt supplémentaire en cours d'année	20 CHF
7. Restructuration des titres (deux restructurations p.a. sont gratuites)	100 CHF
8. Versement anticipé ou retrait partiel pour logement en propriété	500 CHF
9. Mise en gage pour logement en propriété	300 CHF
10. Clôture du compte	50 CHF
11. Frais externes	facturation des frais
12. Charges exceptionnelles	selon cas

Zurich, le 19 janvier 2025